



www.gouesnou.fr

FÊTE DE L'ÉNERGIE

Du 15 au 21 octobre 2011

sur le Pays de Brest avec ENGÉRENCE



JEUDI 20 OCTOBRE à 18 h 30 à Gouesnou

CONFÉRENCE GRAND PUBLIC :

LES 300 N°1 DES ÉNERGIES DURABLES EN BRETAGNE

LE PAYS HENRI IV EN BRETAGNE

101 AVENUE DE LA LIBÉRATION - 29 200 GOUESNOU

Tel : 02 98 22 15 14

CULTURE ET ANIMATION

EPK9
L'association EPK9 (Environnement, Patrimoine et Paysan-Gouesnou) organise un repas "Dîner de l'Énergie" le mardi 2 octobre 2011 à partir de 12 h au Centre Culturel.

Sur réservation : 02 98 22 15 14 (jusqu'à 10h30) ou 02 98 22 15 14 (après 10h30)

Places à 4 € (02 98 22 15 14)

Reservations : 02 98 22 15 14

Bulletin de réservation disponible au Centre Culturel et dans les communes du territoire.

La personne qui le souhaite pourra poursuivre l'après-midi en participant à un concours de cuisine au pays Brest à 10€ par personne.

ASSOCIATION GOUESNOU-MALI

L'association Gouesnou-Mali organise sa traditionnelle randonnée pédestre de 2 ou 10 km samedi 15 octobre 2011. La départ est fixé à 14h30 au Centre Henri Quatre et à l'arrivée de la marche, un copieux goûter sera servi avec une découverte de cuisine malienne.

Tarif : 2 euros par personne pour la randonnée. Les bénéfices de cette randonnée seront à pourcent pour les actions de Mal. Le participant doit être inscrit au Centre Culturel. Inscription : 02 98 22 15 14 ou 02 98 22 15 14



Vie municipale

REVISION ET REDONTE DES LISTES ELECTORALES
La révision des listes électorales 2011 doit avoir lieu le dimanche 16 octobre 2011 à 10h00. Les électeurs doivent être présents à l'adresse indiquée sur le bulletin de vote. Les listes électorales seront arrêtées le 15 octobre 2011. Tout électeur qui n'est pas inscrit sur la commune doit venir s'inscrire au Centre Culturel de Gouesnou.

PERMANENCES

CONSEILLER GENERAL Permanence le 22 samedi du mois
Du 15 octobre au 17 octobre à 10h00
CONSEILLER DE JUSTICE Permanence le 22 samedi du mois
Du 15 octobre au 17 octobre à 10h00

ESPACE CONSEIL EMPLOI

Conseil : 02 98 22 15 14
Email : conseil@gouesnou.fr
Chaque mardi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Chaque jeudi de 10h30 à 12h30. Adhésion : un mois de 6€ (offre d'emploi de 10€ par semaine actualisée).

CITIZENSHIP

Le Centre Culturel de Gouesnou propose des ateliers de formation à la citoyenneté pour tous les citoyens de la commune. Les ateliers sont gratuits et se déroulent le mardi de 18h30 à 20h30. Les ateliers sont :
- Le droit de vote
- Le droit de participer à la vie de la commune
- Le droit de participer à la vie de la commune

LE S'ESTERNE

À partir du 15 octobre, vous pouvez réserver vos places pour le concert de la chorale de Gouesnou. Le concert aura lieu le dimanche 20 octobre à 18h30 au Centre Culturel de Gouesnou. Les places sont à 4€ (02 98 22 15 14).

NOUVELLE ACTIVITE

Le docteur Maline HELLOCO-MOULIER vous propose un atelier de cuisine pour enfants. Les ateliers sont gratuits et se déroulent le mardi de 18h30 à 20h30. Les ateliers sont :
- Le droit de vote
- Le droit de participer à la vie de la commune
- Le droit de participer à la vie de la commune

LE S'ESTERNE

À partir du 15 octobre, vous pouvez réserver vos places pour le concert de la chorale de Gouesnou. Le concert aura lieu le dimanche 20 octobre à 18h30 au Centre Culturel de Gouesnou. Les places sont à 4€ (02 98 22 15 14).

Articles du Gouesnou info

à remettre impérativement avant le 10 dimanche
screb@goesnou.fr
www.gouesnou.fr

GOVERNEMENT DE GOUESNOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff

T R A V A U X - E C H A N G E U R D E K E R G A R A D E C

Travaux de terrassement et drainage
à compter de 19 septembre 2011
à destination des résidents de la zone suivante :

- Sur la RC 788 - la circulation dans le sens Brest vers Gouesnou et Gouesnou vers Brest à partir de 10h00
- Sur la RC 112 - entre Merville et Brest, remblais de la bordure de droite
- Gouesnou (département par Kerne), la RC 267 part la RC 63
- Sur la RC 112 - entre Brest vers Merville, remblais de la bordure de droite
- Gouesnou (département par Kerne), la RC 267 part la RC 63

COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

La Poste tient à remercier ses habitants de la commune l'importance de déposer dans les boîtes aux lettres son administration afin de maintenir à jour les données de la commune. Les boîtes aux lettres de la commune de Gouesnou sont accessibles à tout moment et sont situées dans les communes de Gouesnou, Merville, et Brest.

SEMAINE DE L'ÉNERGIE

Le conseil général du Pays de Brest a lancé la Semaine de l'Énergie. Cette semaine est dédiée à la promotion de l'énergie durable et à la réduction de la consommation d'énergie. Les actions de la semaine de l'énergie sont :
- Le droit de vote
- Le droit de participer à la vie de la commune
- Le droit de participer à la vie de la commune

LE S'ESTERNE

À partir du 15 octobre, vous pouvez réserver vos places pour le concert de la chorale de Gouesnou. Le concert aura lieu le dimanche 20 octobre à 18h30 au Centre Culturel de Gouesnou. Les places sont à 4€ (02 98 22 15 14).

NOUVELLE ACTIVITE

Le docteur Maline HELLOCO-MOULIER vous propose un atelier de cuisine pour enfants. Les ateliers sont gratuits et se déroulent le mardi de 18h30 à 20h30. Les ateliers sont :
- Le droit de vote
- Le droit de participer à la vie de la commune
- Le droit de participer à la vie de la commune

LE S'ESTERNE

À partir du 15 octobre, vous pouvez réserver vos places pour le concert de la chorale de Gouesnou. Le concert aura lieu le dimanche 20 octobre à 18h30 au Centre Culturel de Gouesnou. Les places sont à 4€ (02 98 22 15 14).

Articles du Gouesnou info

à remettre impérativement avant le 10 dimanche
screb@goesnou.fr
www.gouesnou.fr

GOVERNEMENT DE GOUESNOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff
M. Yves Le Goff

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie de Gouesnou est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La mairie est fermée le samedi et le dimanche. Les horaires d'ouverture de la mairie sont :
- Le droit de vote
- Le droit de participer à la vie de la commune
- Le droit de participer à la vie de la commune



